



Bulletin municipal n° 1

- Janvier 2023 -

LES SERVICES

HORAIRES DE LA MAIRIE

lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 18 h 00
mercredi - samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Tél : 02.48.80.40.54 / Fax : 02.48.80.43.31

e-mail : mairiedecuffy@wanadoo.fr
 site internet : www.mairie-cuffy.fr

PERMANENCES MAIRE ET ADJOINTS

LUNDI	de 09 H 00 à 10 H 00	JEUDI	de 11 H 00 à 12 H 00
MERCREDI	de 11 H 00 à 12 H 00	VENDREDI	de 15 H 00 à 16 H 00

AUTRES SERVICES

ORANGE	service client	3900	
SAMU	15	
POMPIERS	18 ou 112	
GENDARMERIE	LA GUERCHE	02.48.77.55.10	(permanences du lundi au jeudi de 14h à 18h)
DDT (EQUIPEMENT)	SAINT-AMAND	02.48.61.53.83	
VEOLIA (GENERALE DES EAUX)		02.48.96.99.11 (St AMAND) / 09.69.32.35.29	
EDF	renseignements	09.69.32.15.15	
	dépannage	09.72.67.50.18	
SMIRTOM SAINT-AMAND		02.48.60.66.89	
COMMUNAUTE DE COMMUNES	JOUET / L'AUBOIS	02.48.77.55.50	
MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE	LA GUERCHE	02.48.74.74.74	
ASSISTANTE SOCIALE	LA GUERCHE	02.48.25.26.60	(sur rendez-vous)
POSTE	CUFFY	02.48.77.53.71	
ECOLE maternelle / cantine / garderie	CUFFY	02.48.80.41.93	
	primaire	02.48.80.45.03	
CENTRE SOCIOCULTUREL	CUFFY	02.48.80.40.73	
SALLE DES FETES	CUFFY	02.48.80.43.56	
STADE DE FOOTBALL	CUFFY	02.48.80.40.25	
INFIRMIERE	CUFFY	02.48.76.42.21 / 06.38.73.44.10	

PERMANENCES ORGANISMES A LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

➤ MAISON FRANCE SERVICES est installée à l'entrée du parc Maurice Fuselier.

Deux hôtesse se relaient afin d'accompagner les administrés dans leurs démarches auprès des organismes suivants :

CPAM, CAF, CARSAT, MSA, RSI, Pôle Emploi, Conseil Général du Cher, Primrenov, permis de conduire, carte grise

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (☎ : 02.48.80.46.06 ou 09.64.44.45.89)

mail : franceservices@mairielaquercheaubois.fr

En outre, certains organismes y assurent des permanences :

PROMETHEE – CAP EMPLOI - ☎ : 02.48.67.51.51	3 ^{ème} mardi du mois de 9h à 12h sur RDV
CDAD – PERMANENCE JURIDIQUE - ☎ : 02.48.68.33.83 / 06.85.42.95.14	1 ^{er} lundi du mois de 13h30 à 15h30
A.S.E.R.	chaque jeudi de 9h00 à 12h00 sur RDV
CODHAJ (Comité Départemental Habitat Jeunes)	2 ^{ème} mardi du mois de 14h00 à 16h30 sur RDV
CAF	borne de consultation en permanence visioconférence le mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h
CARSAT CRAM - ☎ : 39 60	1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} mercredi du mois uniquement sur RDV
CICAS - ☎ : 0820 200 189	 permanence supprimée depuis le 1 ^{er} octobre 2017 – s'adresser à BOURGES ou NEVERS
MISSION LOCALE CHER SUD	lundi de 13h30 à 17h00 et du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00 - ☎ : 02.48.82.10.35

➤ Permanences salles municipales de la Mairie :

- FACILAVIE : sur RDV - 02.48.23.06.70
- Défenseur des Droits 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9 h à 12 h - 06.40.51.27.76

PERSONNEL COMMUNAL

- SERVICE ADMINISTRATIF Mme RAIMOND - Mme LANGLOIS - Mme HEURLEY
- SERVICE SCOLAIRE / TECHNIQUE Mme ALVES – Mme BLAHYJ – Mme CHAUMARD - Mme CLEMENT - Mme SENICA ROCHEL
- SERVICE TECHNIQUE M. CASSIOT

HORAIRES BUS DIRECTION NEVERS



Nouveau service
 mis en place par le Conseil Départemental du Cher.
 Pour tout renseignement et réservation obligatoire,
 téléphonez au **0 800 10 18 18**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE de CUFFY vous accueille le mercredi

de 10 h 00 à 12 h 00





LE MOT du MAIRE

Quelle période ! Je dois vieillir et ne plus rien comprendre au nouveau monde promis !

Nous assistons malheureusement à une explosion des coûts de l'électricité, du gaz, du pétrole... et de toutes les marchandises diverses et variées. Cela s'appelle l'inflation subie !

Tout le paradoxe du discours officiel et de la réalité : la filière nucléaire, qui permettait à la France d'avoir une grande autonomie et un coût énergétique correct, a été sacrifiée depuis plus de vingt ans au nom d'accords politiques. L'Allemagne, citée régulièrement par certains bien-pensants, pour l'arrêt de ses centrales nucléaires, nous vend depuis plusieurs années de l'électricité produite par des centrales au charbon, dégageant du CO2 à fortes doses, mais les mêmes bien-pensants trouvent cela normal.

Que dire du développement des voitures électriques à horizon 2030, alors qu'à ce jour, nous sommes en sous production, que des services publics tels que des théâtres, piscines, salles des fêtes doivent fermer devant les coûts exorbitants de l'électricité.

Plus grave, notre tissu d'artisans boulangers, bouchers, charcutiers et autres ne peuvent plus faire face à l'explosion des coûts d'électricité indexés sur le gaz, alors que le coût de production de l'électricité produite en France est nettement inférieur mais que nous ne pouvons pas en profiter sur décision de la politique européenne cautionnée par nos gouvernants d'aligner les coûts d'électricité sur un cours mondial du gaz !

Maintenant, nous devons mettre des pulls à col roulés, faire attention à ne pas trop chauffer, subir non pas des coupures d'électricité mais des délestages ! Que dire devant ce discours ? Rien, il y a longtemps qu'à la campagne, les mitaines, les pulls et les caleçons longs sont d'usage en période de froid !

Culpabiliser les citoyens en permanence, n'est pas obligatoirement une politique d'avenir et consensuelle. Les métropoles n'ont pas le même mode de vie que les campagnes. Nous avons encore besoin de nos véhicules pour nous déplacer car nous ne disposons pas de transports en commun, l'usage du vélo est difficile et ne parlons pas des trottinettes. Sommes-nous de ce fait des grands émetteurs de CO2 par rapport aux centrales à charbon allemandes ?

Les Conseillers Municipaux, les membres du CCAS et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2023.

Précision : il s'agit du mot du Maire et celui-ci n'engage que le Maire.

Le Maire, Olivier HURABIELLE



TRAVAUX 2022

LOIRE A VÉLO

- . entretien régulier de la piste par une entreprise : deux passages en 2022.
- . intervention des agents communaux pour les branches et les arbres après vents forts ou signalement de vélotouristes.

VOIRIE

- . entretien des routes communales, rebouchage des nids de poules par enrobé à chaud rue du Pré du Roc, rue au Dau, Levée de Loire, rue du Champ Grillau, rue du Puits, rue de la Mairie, rue du Colombier
- . rebouchage temporaire de nids de poule par apport de grave, rabotage rue du Colombier, rue de la Douat, Allée de Bosne, rue de la Chappe, rue du Colombier, rue des Mariniers, Chemin des Acacias
- . balayage régulier des caniveaux par les agents communaux, sur l'ensemble de la commune
- . nettoyage de différents regards d'eaux pluviales et de grilles avaloirs par les agents municipaux
- . curage de 500 mètres de fossés, rue de la Chappe et rue du Colombier
- . remplacement d'un tampon fonte rue des Ormes

ÉCOLES

- . balayage régulier et entretien des deux cours d'école
- . pose de capteurs CO² dans toutes les salles de classes ainsi qu'au réfectoire
- *Maternelle*
 - . remplacement des robinetteries du lavabo
 - . mise en place de portes manteaux
 - . installation électrique pour deux vidéoprojecteurs
 - . remplacement des menuiseries côté jardin, avec pose de volets roulants solaires
 - . pose d'étagères
 - . installation de roulettes sous un meuble
- *Primaire*
 - . nettoyage du conduit de cheminée du bâtiment CM1/CM2
 - . peinture des volets BCD rez de chaussé côté cour



BATIMENTS COMMUNAUX

- . interventions diverses dans tous les bâtiments pour l'entretien régulier
- *Mairie*
 - . remplacement des portes, peinture et remplacement des serrures
 - . remplacement des robinets et têtes thermostatiques sur les radiateurs de chauffage
 - . création d'un nouveau site Internet communal
 - . mise en place d'une application d'informations locales : CiVox
- *Local associatif*
 - . remplacement des menuiseries côté jardin, avec pose de volets roulants solaires
 - . réalisation de toilettes pour personne à mobilité réduite (PMR)
 - . déplacement des interrupteurs d'éclairage
 - . remplacement des serrures des locaux du Comité des Fêtes
- *Cuisine de la cantine scolaire*
 - . réfection complète de la cuisine, pose de faïence jusqu'au plafond
 - . mise en conformité de toute l'installation électrique y compris le tableau électrique
 - . travaux de plomberie pour nouvelle organisation
 - . remplacement du mobilier pour améliorer les conditions de travail du personnel, achat de chambre négative, de robot industriel, de chambre chaude, d'un lave-vaisselle.
 - . peinture du radiateur et des tuyauteries par les agents municipaux
 - . remplacement des menuiseries côté jardin, avec pose de volets roulants solaires
- *Centre socio culturel*
 - . réparation des tables et des chaises
 - . remise en état du pignon par traitement des champignons sur l'enduit
 - . remplacement des robinets sur bac à laver
- *Bibliothèque*
 - . remise en état du pignon par traitement des champignons sur l'enduit
- *Locaux commerciaux*
 - . nettoyage de la cour arrière avec évacuation des déchets par les agents municipaux
- *Escalier du Guétin*
 - . pose de faïence jusqu'au plafond du local de stockage
 - . travaux d'électricité et de plomberie
 - . installation d'un extracteur industriel au local de stockage
 - . remplacement régulier sur le Port des couvercles de regards détériorés par les agents communaux
- *Ateliers*
 - . achat de matériels pour le désherbage
 - . achat d'une débrouilleuse
 - . réparation couverture et gouttières

- . équipement d'un gyrophare sur le véhicule Kangoo
- . réfection, peinture et mise aux normes de sécurité du ponton de nettoyage des tondeuses
- . révision complète du tracteur Landini ainsi que du broyeur
- . évacuation des containers de verres et d'huile
- *Eglise*
 - . nettoyage et évacuation des déchets du toit où sont situées les gargouilles
 - . arrachage de la végétation et évacuation des déchets des murs avec réfection des joints au ciment pierre et traitement anti-lychens et hydrofuge
 - . démoussage manuel par brossage, révision et traitement anti-mousse des couvertures de la sacristie
 - . démoussage manuel par brossage, révision et traitement anti-mousse des couvertures de l'office
- *Cimetière*
 - . réparation des robinets d'eau par une entreprise
 - . remise en état par une entreprise des portails puis sablage et peinture époxy
 - . suite à détérioration du regard d'eau, suppression par les agents techniques des sapins à l'entrée de l'ancien cimetière
- *Cure*
 - . démoussage manuel par brossage, révision et traitement anti-mousse des couvertures par une entreprise
 - . remplacement VMC collective par une entreprise
 - . peinture des salles d'eau par les agents municipaux
 - . peinture des volets par les agents municipaux
 - . remplacement de 3 convecteurs électriques énergivores par des convecteurs à chaleur sèche par les agents municipaux
- *Local Association Sauvegarde du Patrimoine*
 - . démoussage manuel par brossage, révision et traitement anti-mousse des couvertures par une entreprise
- *Terrain de tennis*
 - . réfection des peintures des terrains de tennis par une entreprise

ÉTANG COMMUNAL

- . entretien régulier des espaces verts par une entreprise

ESPACES VERTS

Par des prestataires

- . fauchage des chemins verts
- . broyage vertical des haies
- . entretien de l'espace entre le Pont route et le Pont Canal
- . broyage régulier des accotements et des fossés le long des routes
- . taille des arbres et arbustes (Port, rond-point du centre socioculturel, place de l'Eglise, les Merles, la Chappe, la Grenouille...)
- . réouverture en cours du chemin de la Douat jusqu'à la route de Cours les Barres

Par nos employés communaux

- . plantation de fleurs dans les jardinières
- . arrosage des fleurs deux fois par semaine
- . entretien des espaces verts (port, rond-point du Guétin, rond-point du Pré du Roc, monuments aux morts, aire de jeux des Fourmis, lotissement des Fourmis, la Cure, terrain de camping...)
- . désherbage manuel du Bourg, de la place de l'Eglise, du Guétin et du Port
- . entretien et désherbage des allées du cimetière (1 fois par semaine)
- . ramassage des poubelles tous les lundis et vendredis sur toute la commune, et trois fois en été, entre les deux ponts du Guétin et au Port
- . désherbage des trottoirs et caniveaux sur toute la commune
- . ramassage régulier des feuilles
- . tonte des terrains de foot et de la pétanque

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- . entretien régulier des installations
- . changement de différentes lampes et armoires

DIVERS

- . pose des décorations et des sapins de Noël (église, centre socioculturel, école)
- . contrôle et vérification des extincteurs
- . vérification de toutes les installations gaz (chauffe-eau, gazinière...)
- . vérification des circuits électriques (salle des fêtes)
- . vérification des ouvertures de désenfumage (salle des fêtes)
- . conclusion d'un contrat PEC, départ après 1 mois d'essai
- . achat de divers panneaux de signalisation routière
- . achat de panneaux nom de rue et numéro d'habitation
- . pose d'un panneau de voie sans issue et d'un poteau bois rue du Passeur
- . pose d'un panneau d'interdiction aux camions rue de la Mairie
- . mise en place de plannings pour les agents municipaux des ateliers, pour une plus grande autonomie
- . réparation des poteaux et panneaux rue du champ Grillau, des Caillettes, Levée de Loire
- . remplacement de panneaux de signalisation usagés
- . aménagement par les agents municipaux d'une place du souvenir aux Fourmis stèle « Caporal WILKINSON » par réalisation des dalles, allée et pose des potelets bois





CONSEIL MUNICIPAL du 12 JUILLET 2022

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 12
- votants 13
- quorum 08

date convocation : 04/07/2022

date d'affichage : 05/07/2022

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MARDI 12 JUILLET 2022 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT DUPOUY KALUZNY BAUJARD LEJEUNE PASTOUT PILLIER BARON PIPERAUD

Absents : M. LESUEUR procuration à Mme LEJEUNE
Mme PENARD, excusée
Mme ROCHE, excusée

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Les membres du CM :

- observent une minute de silence afin de rendre hommage à M. RENAULT, conseiller municipal supplémentaire et membre du CCAS
- accusent réception d'une lettre de remerciements adressée par sa famille
- indiquent qu'une cérémonie en sa mémoire pourrait être organisée ultérieurement.

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le compte-rendu de la dernière réunion est adopté.

Le CM est informé que la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements est applicable depuis le 01/07/2022 et concerne principalement :

- la publication sous forme électronique des actes
- la suppression du compte-rendu de séance
- la création d'une liste des délibérations
- la rédaction d'un procès-verbal

1) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Travaux

L'assemblée fait le point sur les dernières opérations réalisées ou actuellement engagées :

- la refonte du site internet (4 724,40 €)
- la rénovation des courts de tennis (10 980,00 €)
- la remise en état de la chaussée sur différents secteurs de la commune (5 166,00 €)
- la réfection des portails du cimetière (4 200,00 €)
- la commande de panneaux de signalisation (4 685,06 €) et de noms de rues / numéros d'habitations (2 644,03 €).

M. le Maire lance un appel aux volontaires afin de suppléer Mme LORRE pour la tenue du nouveau site internet de la commune.

M. BAUJARD signale la dangerosité d'un nid-de-poule situé au Bec d'Allier sur le parcours de la Loire à Vélo.

M. DUCROT précise que :

- le programme de réfection de la chaussée ne pourra être réalisé que par tranches de travaux
- l'éligibilité à la fibre optique peut être vérifiée sur le site de Berry Fibre Optique.

Dans le cadre du projet de réhabilitation de bâtiments communaux situés au Guétin, il est noté qu'une réunion a été organisée le 17 juin avec l'EPFLI Foncier Cœur de France afin d'étudier les différents aspects de ce dossier et d'effectuer une visite des locaux.

Réfection RD 976

Suite à la réunion d'information organisée par les services du Centre de Gestion de la Route le 8 juillet au centre socioculturel, le CM note que :

- le Département du Cher a prévu de procéder à la réfection de la RD 976 de la limite de la Nièvre à l'entrée de l'agglomération de La Guerche / l'Aubois
- les travaux relatifs à cette opération débuteront le 5 septembre pour une durée de 3 semaines au minimum
- une information sera diffusée à la population (route barrée et mise en place de déviations)
- un courrier de M. et Mme KALUZNY a également été transmis aux services du Centre de Gestion de la Route au sujet de la vitesse excessive des véhicules dans la traversée de La Grenouille et des mesures qui pourraient être envisagées pour améliorer la sécurité dans ce quartier.

Le CM décide d'implanter des balises aux abords de l'écluse du Guétin afin de pourvoir au remplacement des plots qui avaient été endommagés à la suite d'un accident.

Affaires scolaires

L'assemblée note que :

- le dernier conseil d'école a eu lieu le 27 juin
- la remise de livres aux 13 enfants entrant en 6^{ème} a été effectuée par M. BARON lors de la kermesse de l'école du 1^{er} juillet ainsi que celle d'une composition florale à la Directrice qui a adressé ses remerciements à la Municipalité
- des départs ont été enregistrés au niveau de l'équipe pédagogique (postes de directrice et décharge de direction)
- les effectifs provisoires pour l'année scolaire 2022/2023 sont estimés à 84 élèves pour 4 classes
- une liste de travaux d'entretien a été transmise par les enseignantes
- le programme de rénovation de la cuisine de la cantine débutera pendant les vacances d'été (pose de faïence murale et remplacement de fenêtres).

2) OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

L'assemblée décide à l'unanimité :

- de fixer comme suit les tarifs cantine/garderie pour l'année scolaire 2022/2023 :

. repas maternelle	2,75 €	. garderie mensuelle	20,00 €
. repas primaire + adultes	3,10 €	. garderie jour	3,00 €
- de renouveler le bail relatif au salon de soins esthétiques arrivé à expiration moyennant un loyer de 185 € / mois
- de procéder à la révision du loyer du magasin de vêtements au 01/09/2022 (172 € / mois)
- de reverser à la CDC des Portes du Berry suite à la loi des finances 2022, 10 % du montant de la taxe d'aménagement perçue par la commune
- d'appliquer la nomenclature budgétaire et comptable M 57 à compter du 01/01/2024.

Le CM décide également de maintenir le montant du loyer de la Sté de Chasse à 80,00 € pour 2022 par 11 voix pour et 2 abstentions (M. BAUJARD et Mme KALUZNY).

3) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les différents dossiers concernant :

- la session d'été du centre de loisirs prolongée de 2 semaines, soit du 11 juillet au 31 août sur le site de Cours-les-Barres (bâtiments enfance / jeunesse et école)
- l'organisation également durant cette période de mini séjours péniche, celui prévu au CREPS de Bourges ayant été annulé faute d'inscriptions
- l'installation de la vidéoprotection sur le territoire de la CDC dont la réception des travaux a été effectuée le 10 juin (levée des réserves constatées dans certaines communes)
- l'assemblée annuelle du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) qui a eu lieu le 23 juin en présence du Procureur de la République et de tous les partenaires associés au fonctionnement de cet organisme.

4) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- est informée que suite à la signature le 29 juin de l'acte notarié relatif à la succession de M. JOLY, une partie des livres légués à la commune a déjà pu être récupérée
- décide après discussion, de reporter l'examen des demandes relatives à l'installation d'un distributeur de pain et d'un second camion pizzas sur CUFFY
- note que le secteur de distribution du BM qui avait été attribué à M. RENAULT sera repris par Mme PENARD
- prend connaissance du message de remerciements adressé par l'association Les Q Fichelés suite à l'entretien des chemins communaux empruntés par les randonneurs lors de La Grande Vadrouille du 12 juin dernier
- indique que le forum des associations organisé le 3 septembre à la Guerche / l'Aubois sera ouvert à toutes les associations de la CDC. M. LYON s'interroge sur l'impact que pourrait avoir le programme de réfection de la RD 976 sur l'organisation de la brocante du Comité des Fêtes prévue le 18 septembre.
- M. PASTOUT rappelle que suite aux travaux relatifs à la fibre optique, les balises positionnées à l'intersection des RD 178 et 976 n'ont toujours pas été remises en place.
- Mme PIPERAUD évoque son prochain départ de la commune (démission du CM, remplacement au sein de l'APE, dissolution de l'APABA).
- Mme KALUZNY confirme que suite aux travaux qui seront réalisés sur la RD 976, la question relative à la réduction de la vitesse dans la traversée de La Grenouille doit être abordée.
- M. DUCROT fait le point sur différents dossiers :
 - l'intervention d'ORANGE prévue le 10 août pour réparer un câble téléphonique arraché vers le parking à hauteur de la rue du Port
 - le placement des commerçants du marché d'été afin d'éviter la dégradation de regards situés sur le site
 - le non-respect des arrêtés relatifs à la lutte contre les bruits de voisinage et l'interdiction des feux sur le domaine public et dans les propriétés privées
 - la tonte du terrain de football du Bec d'Allier pouvant être utilisé par les jeunes de la commune
 - l'étude menée par le Centre de Gestion de la Route afin de limiter voire supprimer la présence de renouée du Japon à La Grenouille.
- M. PILLIER :
 - transmet à la Municipalité les remerciements du Club de Tennis suite à la rénovation des courts
 - indique qu'il n'est pas favorable à la mise en place d'un skate-park à proximité des installations du tennis.
- M. BAUJARD réitère sa demande de pose d'un panneau voie sans issue rue du Passeur.

- Séance levée à 20 H 45 -



CONSEIL MUNICIPAL du 19 OCTOBRE 2022

- PROCÈS-VERBAL -

Nombre de Membres :

- en exercice 15
- présents 13
- votants 15
- quorum 08

date convocation : 12/10/2022

date d'affichage : 13/10/2022

Le Conseil Municipal de CUFFY (Cher) dûment convoqué s'est réuni le MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 à 18 H 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. HURABIELLE, Maire.

Présents : MM. et Mmes HURABIELLE LYON LORRE DUCROT LESUEUR DUPOUY BAUJARD PENARD PASTOUT PILLIER (arrivé à 19 H 00) BARON PIPERAUD ROCHE

Absentes : Mme KALUZNY procuration à M. BAUJARD
Mme LEJEUNE procuration à M. LESUEUR

Secrétaire de séance : Mme LORRE

Aucune remarque n'ayant été formulée par les membres du conseil, le procès-verbal de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

1) SUBVENTIONS 2022 AUX ASSOCIATIONS

Suite aux rencontres de la commission « Associations » avec les associations communales qui ont eu lieu du 4 au 6 octobre et à l'issue de la réunion de la commission « Finances » du 12 octobre, le CM décide à l'unanimité :

- de fixer le montant des subventions qui seront allouées aux associations pour 2022 (annexe 1) après avoir rappelé que certaines aides ont déjà été attribuées lors du conseil du 13 avril (coopérative scolaire, CCAS et FNPC)
- d'octroyer également sur proposition de Mme LORRE, une subvention de 100 € à l'Association des Chats Libres de Bourges.

2) TARIFS 2023 / OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES

Après la réunion de la commission « Finances » du 12 octobre, le CM décide à l'unanimité :

- de fixer les tarifs qui seront appliqués en 2023 sur la base d'une augmentation de 1 % (annexe 2)
- de solliciter auprès du Crédit Agricole le renouvellement d'une ligne de trésorerie d'un montant de 200 000 €
- d'autoriser les virements de crédits qui s'avèreraient nécessaires au budget d'ici le 31 décembre
- d'accepter les indemnités se rapportant au remboursement du sinistre survenu au rond-point du Pré du Roc (821,59 €)
- d'autoriser M. le Maire à engager les démarches visant à négocier un emprunt pour financer les opérations d'investissement inscrites au budget 2022.

3) COMPTE-RENDU D'ACTIVITÉS / POINT SUR LES TRAVAUX

Rapports annuels 2021

M. le Maire présente à l'assemblée les rapports dressés par :

- le SIAEPA de Cuffy/Cours-les-Barres (services d'eau potable et d'assainissement collectif)
- la CDC des Portes du Berry (service d'assainissement non collectif SPANC)
- le SDE 18 (activités et exploitation de l'éclairage public sur la commune)
- la Chambre Régionale des Comptes (gestion du SDE 18 pour la période 2015/2021)
- le Conseil Départemental du Cher (comptages routiers).

A l'unanimité, le CM prend acte de la réception de ces différents rapports qui sont aussi consultables en mairie.

M. LESUEUR évoque également, dans le cadre d'un secours en eau potable, le projet d'interconnexion entre le SIAEPA et le Syndicat de la Vallée de Germigny.

Affaires scolaires

L'assemblée note que :

- 86 élèves se répartissent en 4 classes pour l'année scolaire 2022/2023 (primaire 59 / maternelle 27)
- 60 enfants en moyenne fréquentent la cantine, 30 la garderie du matin et 21 celle du soir
- les élections des représentants des parents d'élèves se sont déroulées le 7 octobre
- le dernier conseil d'école auquel assistait M. BARON a eu lieu le 18 octobre (demandes réfection peintures au sol / sécurisation portillon maternelle / subvention classe découverte)
- une convention pour l'étude surveillée a été conclue avec l'APE (lundi et jeudi de 17 H 15 à 18 H 00)
- le remplacement de 2 PC s'élève à la somme de 1 430 €
- le bilan cantine/garderie a été dressé pour l'année scolaire 2021/2022 (8 462 repas et 1 342 garderies)
- la visite de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale est programmée le 15 novembre en matinée.

Dans le cadre des actions menées au niveau du Territoire Numérique Educatif du Cher, le CM décide à l'unanimité :

- d'approuver l'adhésion de la commune au Groupement d'Intérêt Public (GIP) RECIA
- de désigner Mme ROCHE (titulaire) et M. BARON (suppléant) en qualité de représentants
- de souscrire au service de déploiement de l'Espace Numérique de Travail (ENT) à destination des écoles (PrimOT) du 1^{er} degré.

Voirie-Réseaux-Matériel

L'assemblée à l'unanimité :

- programme dans l'attente du résultat des demandes de subventions déposées au titre de la DETR et du Conseil Départemental, la poursuite des démarches relatives au projet de réfection de différentes voies communales, à savoir :
 - . missionner le CIT du Cher
 - . consulter les entreprises par appel d'offres jusqu'au 28 octobre
 - . choisir la procédure adaptée comme mode de passation du marché

- décide, suite aux travaux de réfection de la RD 976 et afin d'améliorer la sécurité dans la traversée de La Grenouille, d'engager les opérations suivantes :
 - . mettre en place 2 panneaux « Rappel 50 »
 - . solliciter une étude sommaire auprès du CIT du Cher sur les mesures pouvant être envisagées à hauteur du bureau de Poste et du parcours de la Loire à Vélo
 - . demander l'installation d'un radar fixe ou temporaire auprès des services de la Préfecture
- valide le programme de signalétique d'un parcours d'orientation sur le site ENS du Bec d'Allier estimé à la somme totale de 3 500 € (bornes + cartographie) et subventionné à hauteur de 2 800 € par le Conseil Départemental du Cher
- accepte le plan de financement proposé par le SDE 18 pour la rénovation de l'éclairage public chemin des Barres (5 450,33 € dont 30 % à la charge de la commune soit 1 635,10 €)
- approuve l'opération relative au réaménagement de la cuisine de la cantine scolaire subventionnée dans le cadre du Plan de Relance à la somme de 7 820,40 € et dont le devis actualisé s'élève à 19 912,80 € (non compris les travaux complémentaires de plomberie, électricité et faïence murale).

Dossiers pour avis

L'assemblée accepte à l'unanimité :

- le retrait de la CDC des Bertranges du Syndicat Mixte du Pays Loire Val d'Aubois
 - le renouvellement du contrat départemental pour l'Espace Naturel Sensible (ENS) du Bec d'Allier pour une durée de 10 ans.
- Le CM approuve également les modifications des statuts du SDE 18 par 14 voix pour et 1 abstention (M. BAUJARD).

4) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Après avoir rappelé que les comptes-rendus des différentes réunions de la CDC sont diffusés à chaque conseiller, M. le Maire fait le point sur les dossiers concernant :

- l'inauguration du bâtiment enfance-jeunesse le 1^{er} octobre à Cours-les-Barres
- l'inauguration de la mise en place d'un système de vidéoprotection sur l'ensemble du territoire de la CDC le 20 octobre à Jouet/l'Aubois
- le fonctionnement du centre de loisirs pour la session de la Toussaint (du 24 octobre au 4 novembre)
- la répartition du FPIC pour l'année 2022 (32 038 € pour Cuffy)
- la poursuite des démarches engagées pour déléguer la compétence GEMAPI/gestion des digues à l'Etablissement Public Loire.

5) QUESTIONS DIVERSES

L'assemblée :

- note qu'un avis favorable a été émis par la commission de sécurité au sujet du déclassement de la salle des fêtes des Fourmis
- nomme M. DUCROT en qualité de correspondant « incendie et secours »
- prend connaissance du courrier adressé par les administrés du chemin des Acacias (demande réfection voirie avec modification collecte OM).

Mme LORRE fait le point sur la préparation du marché de Noël qui aura lieu le 16 décembre au centre socioculturel (branchements électriques pour exposants en extérieur).

M. BAUJARD :

- souhaite que l'article de Mme VEBER sur la migration des grues qu'il a récemment transmis en mairie soit inséré dans le prochain bulletin municipal
- note qu'une meilleure publicité aurait pu être réalisée au sujet de l'existence de l'application CIVox
- propose qu'une étude puisse être menée sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux
- suggère de procéder à l'extinction de l'éclairage public à partir de 22 H 00 au lieu de 22 H 30 comme actuellement.

Mme PIPERAUD indique que suite à son prochain déménagement, elle vient d'assister à son dernier CM et M. le Maire lui adresse ses remerciements pour son implication dans le cadre de ses différentes activités au sein de la commune.

M. PILLIER est informé par M. LYON que les travaux relatifs à la dépose de poteaux ENEDIS ne sont toujours pas programmés.

M. DUCROT :

- remercie les conseillers municipaux qui avec leurs associations respectives ont participé à l'organisation de la fête de la Saint-Maurice
- note que certains organismes ont décentralisé leurs réunions dans le canton (CNAS le 27 septembre au centre socioculturel / EPFLI le 2 décembre à Jouet-sur-l'Aubois et visite à Cuffy).

M. BARON :

- signale la dégradation d'un poteau téléphonique situé impasse des Rompées
- constate qu'une intervention de la Gendarmerie s'avère nécessaire suite au stationnement intempêtif de véhicules devant les écoles.

- Séance levée à 21 H 00 -

COMMUNE DE CUFFY – CHER

- SUBVENTIONS -

	2021	2022
- Association « Musique Harmonie »	150,00	150,00
- Association « Protection Loire/Allier/Environ »	150,00	150,00
- APE (association des parents d'élèves)	150,00	150,00
- Club des Seniors de CUFFY	500,00	500,00
- Comité des Fêtes de CUFFY	1 000,00	1 000,00
- Tennis Club de CUFFY	600,00	600,00
- Gymnastique Volontaire de CUFFY	350,00	350,00
- La Gaulle de CUFFY	500,00	500,00
- Société de Chasse de CUFFY	170,00	170,00
- Association « Q FICELES »	150,00	150,00
- Association de pétanque « LE COCHONNET »	300,00	300,00
- Association Sauvegarde Patrimoine CUFFY	150,00	150,00
travaux	+ 250,00	150,00
- Association « FROGS COUNTRY DANCE DE CUFFY »	300,00	300,00
- Association « LA CLE DES CHANTS »	150,00	150,00
- Association « Aubois de Terre et de Feux »	40,00	40,00
- Association locale ADMR	125,00	125,00
- Bibliothèque Centrale de Prêt du CHER	60,00	60,00
- Mutuels du Travail (FNATH)	25,00	-----
- Refuge Beaugard	100,00	100,00
- Association Chais Libres de Bourges	-----	100,00
- Amicale Sapeurs-Pompiers de La Guerche	300,00	-----
- Fédération Nationale Protection Civile (soutien Ukraine)	-----	200,00
- Coopérative scolaire de CUFFY (dont timbres)	610,00	610,00
- Voyages scolaires	-----	2 000,00
voyages sorties	-----	2 500,00
- DIVERS	7 870,00	3 645,00
- Centre Communal d'Action Sociale de CUFFY	3 000,00	3 000,00
- Fête de Noël	3 000,00	3 000,00

COMMUNE DE CUFFY

TARIFS au 01/01/2023

	2022	2023
CENTRE SOCIOCULTUREL		
- Location habitant commune	292,00	295,00
1 jour	374,00	378,00
2 jours	436,00	440,00
3 jours	483,00	488,00
1 jour	605,00	611,00
2 jours	671,00	678,00
3 jours	157,00	157,00
commune	250,00	253,00
extérieur	111,00	112,00
commune	207,00	209,00
extérieur	303,00	306,00
rifles – 1 jour	172,00	174,00
rifles – 2 jours	522,00	527,00
rifles – 3 jours	739,00	747,00
autres manifestations	1 010,00	1 020,00
1 jour	609,00	615,00
2 jours	794,00	794,00
3 jours	808,00	816,00
commune	150,00	150,00
extérieur	1,50	1,50
1 020,00	2,00	2,00
commune	2,50	2,50
extérieur		
- Location commerçant		
- Cauton		
- Forfait ménage (salle non propre)		
- Vaisselle manquante		
- verre, tasse, soucoupe, couvert		
- assiette		
- broc		
CIMENTIERE		
- Concession trentenaire (2 m2)	188,00	190,00
- Concession cinquantenaire (2 m2)	283,00	286,00
- Concession perpétuelle (2 m2)	588,00	594,00
- Creusement fosse		
- Exhumation	213,00	215,00
	151,00	153,00
COLUMBARIUM		
- Concession trentenaire	411,00	415,00
- Concession cinquantenaire	588,00	594,00
CAVURNE		
- Concession trentenaire (1 m2)	94,00	95,00
- Concession cinquantenaire (1 m2)	140,00	141,00
- Concession perpétuelle (1 m2)	349,00	352,00
COUPE DE BOIS		
le stère	7,00	7,00
PARTICIPATION SCOLAIRE		
Elèves d'APREMONT fréquentant l'école de CUFFY	187,00	189,00

La vie de la commune ...

REPAS DES ANCIENS

Le traditionnel « repas des anciens » est chaque année un moment très attendu de partage et de convivialité pour nos Aînés.

Après plus de deux ans d'interruption, le CCAS a donc accueilli les 120 convives autour d'un repas préparé par François FABRE et les bénévoles du CCAS.

Le tout rythmé par les valse, tango, salsas ... interprétés par Mickael PIGEAT.

Des repas ont été livrés au domicile des personnes qui n'ont pu se déplacer.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



M Jean-Pierre LESUEUR, Conseiller Municipal et correspondant défense de CUFFY, Mme Nathalie de BARTILLAT, Maire d'APREMONT-SUR-ALLIER et M. Roland PEUVOT, Président de la section des Anciens Combattants, ont déposé une gerbe aux monuments aux morts de CUFFY et d'APREMONT-SUR-ALLIER ainsi que sur la stèle du caporal Wilkinson, rue des Fourmis à CUFFY.

Le message de la Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants a été lu par les élus dans leur village respectif.

ARBRE DE NOËL

Après deux ans d'interruption, parents et grands-parents ont répondu présents à l'invitation des écoles et du CCAS pour fêter Noël le vendredi 09 décembre.

Le spectacle des enfants a animé cette soirée. Puis le marché de Noël a permis aux visiteurs d'acheter des objets réalisés par les enfants au profit de la coopérative scolaire. Le goûter avec chocolat chaud, jus d'oranges et madeleines fut apprécié.

Dans une salle joliment décorée et illuminée avec le traditionnel sapin, les enfants ont appelé le Père Noël : Il a distribué un cadeau aux 50 petits (*de 2 ans au CP*) et un bon d'achat de 15 € aux 50 grands (*du CE1 au CM2*) ainsi qu'un sachet de friandises à chacun.

Un grand merci aux enseignants, au personnel communal et aux membres du CCAS pour la réussite de cette manifestation...



GOÛTER DE NOËL DES ANCIENS

Le Club des Seniors et le CCAS ont accueilli les Seniors pour le goûter de Noël le samedi 10 décembre. Les convives ont dégusté la traditionnelle bûche accompagnée d'un verre de champagne, avant de retrouver la piste de danse animée par Mickaël PIGEAT. Une joyeuse tradition qui permet des retrouvailles et des échanges très sympathiques.



- COLIS DE NOËL -

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS a offert un colis gourmand aux habitants de la commune, âgés de 62 ans et plus : 160 colis ont ainsi été distribués.

CONCOURS MAISONS FLEURIES

La remise des prix du concours des maisons fleuries organisée par notre commune a rassemblé les lauréats le mardi 20 décembre.

Notre village est accueillant et la Municipalité a développé les aménagements paysagers mais la contribution des habitants à l'embellissement de leurs maisons et jardins contribue largement à cette attractivité.

Composé exclusivement de membres venant de communes voisines, le jury a été remercié.

Chaque lauréat a reçu un coffret gourmand et le verre de l'amitié a clôturé cette manifestation.



DÉPART DE M. MULLER

Un de nos agents, Jonathan MULLER, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

D'un commun accord, après avoir soldé ses congés en décembre, celui-ci ne fera plus partie des effectifs à compter du 1^{er} janvier 2023.

Conformément aux statuts de la fonction publique, il a demandé à bénéficier d'une « mise en disponibilité pour une durée d'1 an » qui peut être renouvelée pendant 5 ans.

Nous allons poursuivre avec notre agent Julien CASSIOT ainsi que des prestataires de service.

SYSTÈME D'ALERTE ET D'INFORMATION

La Mairie a mis en place un système d'alerte et d'information depuis plusieurs années.

Il vous suffit de remplir une fiche d'inscription disponible en Mairie ou sur le site internet de la commune.

C'est simple et le service a prouvé son efficacité au moment du Covid et pourrait être utile en cas de catastrophe naturelle.

En cas de changement de numéro de téléphone, n'oubliez pas de nous le signaler !



LIGNE HTA ALIMENTANT le BEC d'ALLIER et le GUÉTIN

Pour désensibiliser des aléas climatiques les lignes haute Tension alimentant le Bec d'Allier et le Guétin, la Municipalité a demandé à ENEDIS d'étudier une solution pour déposer une partie des lignes aériennes et les remplacer par des lignes enterrées.

De ce fait, une nouvelle ligne HTA a été enfouie le long des rues du Colombier et des Mariniers et une armoire de commande manuelle a été implantée sur cette même ligne afin de limiter le nombre de clients impactés en cas d'incidents.

L'ensemble de ces travaux a été pris en charge par ENEDIS pour un coût global de 95 000 €.

La mise sous tension du nouveau réseau souterrain a eu lieu fin octobre 2022.

On peut s'étonner d'un délai aussi long mais celui-ci s'explique en grande partie de la façon suivante :

Entre mars 2021 et mai 2022, temps de négociation pour l'implantation d'une armoire de commande en zone inondable et accord administratif pour mise en place d'organe de commande.

RISQUE NATUREL OU TECHNOLOGIQUE



A compter du 1^{er} janvier 2023, une nouvelle obligation d'information des locataires et des acheteurs, en matière de risques, entre en vigueur.

L'article 236 du décret de la loi Climat et résilience, indique « l'obligation de faire figurer dans toute annonce, quelque soit son support de diffusion, relative à la vente » ou à la « mise en location » d'un bien immobilier, les risques technologiques ou naturels éventuels.

Cuffy est concerné via le Plan de Prévention aux Risques d'Inondations (PPRI).

L'état des risques devra être remis « lors de la première visite à l'éventuel acquéreur ou locataire ».

Dans l'annonce de vente ou de location, la formule suivante devra être indiquée « **Les informations sur les risques auxquelles ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr** »

NOUVEAUTÉ : MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Le Conseil Départemental du Cher met à disposition des habitants du Cher via sa médiathèque départementale, une nouvelle offre numérique de magazines en ligne : **CAFÉYN**

Cette offre va vous permettre d'accéder à plus de 1 600 titres de presse que vous pourrez lire sur vos ordinateurs, tablettes ou téléphones.

L'accès à ce service est gratuit pour tous les habitants du Cher.

Inscription nécessaire : <https://www.lecturepublique18.fr>



NEIGE ET ROUTE



Depuis quelques années, l'axe la Guerche-sur-l'Aubois / Cuffy / le Guétin / Nevers est classé en route prioritaire par le Conseil Départemental du Cher, pour le déneigement et le sablage régulier. Je vous invite donc à prendre cet axe pour vos déplacements sur Nevers, Varennes-Vauzelles, Fourchambault ou autres villages de la Nièvre. L'axe départemental Cuffy / Cours-les-Barres n'est pas prioritaire et devrait être évité en période de neige sauf à connaître de forts désagréments.

A Cuffy, village rural, nous ne sommes pas équipés de chasse-neige, nous sommes en système D. Les ronds-points, les stops, les montées sur les levées sont dégagés à la pelle et salés. Des tas de sables sont déposés pour permettre un redémarrage en côte.

La campagne a ses avantages et ses inconvénients, la période hivernale peut en être un.

Prudence, vigilance, patience et vitesse limitée sont de mises en période hivernale et par temps de neige.

Notre village, comme de plus grandes villes, comme les autoroutes ou les routes départementales, ne peut pas être déneigé totalement. Ces désagréments sont réels mais malheureusement difficiles à anticiper et à éviter.

VOLS DE GRUES



Le ciel est bleu, strié de nuages blancs.

Sur la terrasse, face au confluent de la Loire et de l'Allier, comme un lézard, je savoure la chaleur des rayons du soleil. Le calme règne au Bec d'Allier.

Tout à coup, une rumeur indistincte, étouffée, commence à naître au-dessus de Fourchambault. Peu après je distingue des points noirs au loin dans le ciel. Par expérience, je sais que la première vague de la migration des grues se profile à l'horizon. D'abord, je perçois des glossements, multiples, rauques et impérieux, sans cesse répétés. Le volume des cris augmente peu à peu jusqu'à devenir assourdissant à chaque passage des grues au-dessus de ma tête, vague qui se manifeste par les branches inégales et étirées dans la reprise d'un graphisme inéluctablement en forme de « V ». A peine me suis-je habituée au rythme implacable de cette mélodie criarde et monotone, que d'autres flots fendent à leur tour la tranquillité et la sérénité de l'atmosphère qui m'avaient incitée à me détendre en cette fin d'après-midi.

Ce jour-là, les vols se suivaient et s'interpénétraient au son des cris grinçants et lancinants. Tous étaient axés dans la même direction. Tous voletaient de façon régulière et saccadée. Les formations se complétaient parfois sans rien varier à la trajectoire immuablement établie. Cet après-midi là, je me laissais bercer par les mouvements d'une sorte de symphonie dont la faible intensité d'une clameur encore lointaine se fondait avec l'impétuosité des hurlements émis en cadence par les grues qui défilaient au-dessus de ma tête. Le chant des grues, toujours rythmé, était soumis à des variations selon leur proximité, pour le plaisir des observateurs qui se faisaient de plus en plus nombreux sur la levée. On entendait les anciens répondre aux « novices ».

Les grues avaient tellement marqué l'esprit des gens d'autrefois que ces « ballets musicaux » les avaient inspirés. Les plus artistes d'entre eux avaient reproduit les grues en les gravant à la pointe du couteau sur les montants en pierre tendre d'Apremont des portes et fenêtres de leurs habitations... C'est ainsi que sur beaucoup de maisons d'ici et des communes voisines, le long du fleuve, les graffiti d'oiseaux évoquant les grues ou les oies en migration abondent et comportent les mêmes caractéristiques .



A l'Aubray

Aux siècles passés, les anciens tenaient les migrations pour des présages. Les graffiti stylisés du corps des grues en vol pourraient apparaître comme des « ex-voto » symbolisant une éventuelle puissance divine. A la période où peu de gens savaient écrire, le recours au dessin était un mode d'expression direct, rudimentaire et visuel, au même titre que les dessins rupestres dans les grottes préhistoriques. Le principe est identique, quels que soient les supports et l'époque à laquelle vivait le scripteur.



A La Chaume

Quant à moi, assise confortablement au soleil dans mon fauteuil, j'avais l'impression d'être le témoin privilégié d'un événement exceptionnel marqué du rituel qui ponctue la vie sur terre. J'éprouvais une admiration sans borne à voir ces volatiles qui, en dépit de la distance, de la fatigue et des variations climatiques, parcouraient des distances incroyables pour se lancer à la recherche d'un havre de confort à chaque saison. La régularité de ces migrations par des oiseaux capables de déterminer à quel moment entamer le difficile voyage, l'organisation en groupes, source de leur force pour réussir leur long périple, tout cela m'a fort impressionnée ce jour-là.

Voir les vagues d'oiseaux se succéder avec une telle régularité, voir certains vols planer à 50 mètres de distance de mon fauteuil, puis bifurquer à angle droit exactement au niveau du confluent, sans modifier leur formation pour prendre la direction du sud, tout cela aussi m'est apparu stupéfiant !



Plus incroyable encore, tout en étant immobile, j'ai enjambé le temps, j'ai assisté à un cycle exceptionnel de la marche du monde qui, à mes yeux, ouvrait une fenêtre sur l'immensité et la variété de l'évolution sur terre de tous les êtres... Y compris moi-même !

Assise au soleil, je faisais un vertigineux plongeon dans l'infini !

Sabine Véber

Les associations communales ...

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Il est toujours possible de nous rejoindre pour une séance hebdomadaire de gymnastique tonique chaque lundi au centre socioculturel de 19 h à 20 h.

L'ambiance y est conviviale et sportive.

Notre précédente marche d'octobre a rassemblé plus de 70 participants.

Nous vous informons que la prochaine randonnée aura lieu le 26 mars 2023.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023 !

Renseignements :

- Elisabeth GHEERAERT	06.86.76.52.07
- Josette RICHARD	02.48.80.44.02

LE BUREAU

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DU CONFLUENT DE LA LOIRE ET DE L'ALLIER ET DE SES ENVIRONS

Propreté du site du Bec d'Allier et civilités

Un ramassage de déchets a eu lieu le samedi 19 novembre en collaboration avec l'Association des Parents d'Elèves de l'école de Cuffy. Les enfants présents étaient ravis de parcourir le site du Bec d'Allier et d'œuvrer à le rendre plus propre. Bien que nous n'ayons pas eu le temps de parcourir toute la confluence, une petite remorque de déchets a été ramassée (soit environ 1,5 m3). C'est toujours aux endroits accessibles aux voitures que l'on retrouve le plus de déchets, notamment entre les deux ponts. D'où la nécessité d'encadrer un peu plus encore les accès routiers au site.

Les déchets ont ensuite été triés et emmenés à la déchetterie.

Toute la difficulté est de maintenir différents usages et fréquentations du site en le respectant, par une citoyenneté écologique. Mais, il s'agit aussi de se respecter les uns et les autres dans les différents usages.

Deux exemples :

- Veiller à remporter tous ses déchets lors d'un parcours sur le site et éventuellement ramasser ceux que l'on peut voir.
- Rester à distance des pacages à moutons, particulièrement avec son chien. Cela effraie les moutons et entraîne des perturbations, notamment sur les brebis gestantes.

Selon le vieil adage : « *La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres* »

Le prochain ramassage aura lieu en mars 2023.

Les membres de l'association vous souhaitent une bonne et heureuse année 2023.

Pierre KALUZYNY

LA GAULE de CUFFY

L'année 2022 a connu une bonne fréquentation de ses lots sur le canal.

Pour 2023, l'alevinage est en cours : 200 kg de gardons, 30 kg de sandres, 10 kg de tanches et 100 kg de carpes.

L'étang communal sera également aleviné : 250 kg de gardons, 10 kg de goujons et 150 kg de carpes.

Nous attendons la pluie avec impatience ...

Notre bourse vente de matériels anciens de pêche aura lieu
le DIMANCHE 5 MARS prochain au centre socioculturel.

L'assemblée générale se déroulera en début d'année.

LA GAULE de CUFFY vous présente ses meilleurs vœux.





Association Parents d'Elèves CUFFY

* * *
Bonne Année 2023
* * *

Votre APE vous souhaite une belle et heureuse année 2023 !!! Qu'elle vous apporte bonheur et tout simplement le meilleur.

Nous souhaitons tout d'abord la bienvenue à Mme Desmines, directrice de l'école et enseignante de la classe GS-CP, ainsi qu'à Mme Fresneau qui assure son remplacement lors des temps de décharge de direction.

L'assemblée générale de l'APE a eu lieu le jeudi 15 septembre. A cette occasion, s'est tenue l'élection du nouveau bureau, avec notamment la désignation de Typhaine Letisserand comme nouvelle présidente de l'association.

Nous remercions chaleureusement Célia Piperaud, Sylvain Erard et Lucile Point, qui ont quitté l'APE cette année, pour leur investissement au sein de l'association.

Des départs, mais aussi des arrivées ! Bienvenue aux nouveaux membres et merci pour leur volonté de contribuer à la vie de l'association et de l'école.

Il est bien sûr toujours possible de nous rejoindre en cours d'année, que ce soit ponctuellement ou plus régulièrement.

Ce début d'année a été marqué par plusieurs actions de l'APE : l'étude surveillée a pu reprendre avec Mmes Joly et Bernigaud, l'atelier lecture de contes a été reconduit avec Mme Kaluzny, l'opération de nettoyage du Bec d'Allier a eu lieu avec une bonne participation des familles, l'initiation à la danse a remporté un vif succès auprès des petits et grands, la vente de sapins et enfin la traditionnelle bourse aux jouets.

Merci à tous ceux qui ont participé de près ou de loin à nos actions.

Nos prochains rendez-vous

- Samedi 4 février : après-midi jeux de société
- Samedi 18 mars : Carnaval



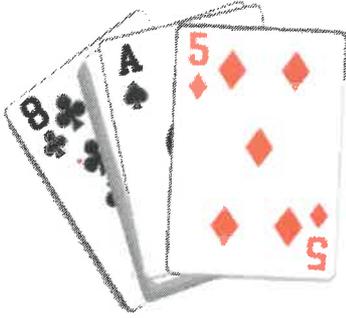
apedecuffy



apedecuffy@gmail.com



06.24.30.78.95



CLUB DES SENIORS



L'année 2022 tire sa révérence ; après tous ces longs mois d'incertitude, de questionnements et d'inquiétude, espérons simplement que 2023 se passe dans la joie et la bonne humeur et nous permette de nous retrouver sereinement.

L'année 2022 a été comme une parenthèse ; pour préserver la santé de chacun aucune excursion n'avait été programmée ; outre les réunions bimensuelles, seules des sorties au restaurant vous ont été proposées et des repas préparés par les bénévoles vous ont été servis ; vous avez été nombreux à répondre présents et nous vous en remercions.

En 2023, nous nous retrouverons le jeudi 5 janvier 2023 pour célébrer la galette des rois.

Quant à l'assemblée générale, qui doit notamment élire le nouveau bureau pour une période triennale, composé de 3 membres (président, trésorier et secrétaire), a été fixée le jeudi 19 janvier 2023 à 14 h 30 au centre socioculturel.

Nous faisons donc appel à toutes les bonnes volontés, retraités ou actifs, pour reprendre le flambeau et former le nouveau bureau et ainsi assurer la continuité de l'association. Vous n'êtes pas sans savoir, hélas, que pour certains il s'agit de leur seule sortie qui leur permet de rompre la solitude ; quant aux plus autonomes, ils se retrouvent également avec joie le jeudi.

Une association vit, certes grâce aux adhérents mais aussi aux membres du bureau qui en assurent la gestion avec toutes les responsabilités qui en découlent. Un travail qui demande du temps et beaucoup d'énergie. C'est un réel investissement. La vie associative est importante dans nos communes rurales. Il serait regrettable, qu'à défaut de volontaires pour entrer dans le conseil d'administration nous devrions mettre l'association en sommeil ou voire même la dissoudre. Mais nous savons que certains d'entre vous seront ravis de mener d'une main de maître l'association. Le programme 2023 vous sera proposé par la nouvelle équipe.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2023.

Odile, Joëlle et Véronique

LES Q FICELÉS

Les randos ont repris depuis 3 mois, de nouveaux adhérents (tes) se sont joints aux Q Ficelés.

En moyenne 45 marcheurs sillonnent les chemins, environ 11 km pour la grande marche et 7,5 km pour la petite.

L'assemblée générale a eu lieu le 27 novembre dernier suivie d'un vin d'honneur et d'un repas pour conclure cette journée ; de nombreux adhérents étaient présents.

Les Q Ficelés se sont déplacés au Cabaret Sancerrois le 4 décembre pour fêter les 20 ans du club (2 ans de retard faute Covid).

Diverses manifestations sont programmées pour le 1^{er} trimestre 2023 :

- raffles les 18 et 19 février au centre socioculturel de Cuffy
- repas annuel le 12 mars à l'Auberge du Pont-Canal



Assemblée Générale 2022



Cabaret Sancerrois

Les programmes des randonnées pour 2023 sont accessibles sur le site internet de l'association à l'adresse indiquée ci-après, dans la rubrique « agenda ».

Pour tout contact avec notre association, veuillez vous adresser à :

- M. Gilles ROUX - président (tél : 06.31.97.79.23)
- MM. Daniel LOISEAU et François ZAJEWSKA – vice-présidents
- adresse mail : qficeles@gmail.com
- site Internet : <http://qficeles.e-monsite.com>

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et espère vous retrouver en forme l'année prochaine pour faire la fête avec nous !

En effet, nous allons à nouveau organiser la soirée « moules frites » le 15 avril prochain, grâce à des bénévoles qui ont compris que pour proposer des animations, il fallait du personnel.

Merci à eux...

Nous tenons également à remercier la commune pour sa subvention ainsi que pour ses aides ponctuelles.

Le Comité des Fêtes recherche des personnes sensibles à l'animation de la commune.

Pour se faire, n'hésitez pas à venir assister à notre assemblée générale qui aura lieu le :

VENDREDI 13 JANVIER 2023 à la salle des Fourmis à 18 H 30

(toutes les idées sont les bienvenues).

Le Bureau

- HORAIRES d'OUVERTURE des DECHETTERIES -

➤ TORTERON

lieu-dit PATINGES - ☎ : 02.48.74.54.31

- Lundi	fermé
- Mardi	13 h 30 / 16 h 50
- Mercredi	08 h 30 / 11 h 50
- Jeudi	13 h 30 / 16 h 50
- Vendredi	08 h 30 / 11 h 50
- Samedi	13 h 30 / 16 h 50

➤ LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS

rue Pierre Boucher - ☎ : 02.48.76.45.63

fermé
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50
13 h 30 / 16 h 50
08 h 30 / 11 h 50



Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD).

Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...).

Pour tout renseignement :

contacter l'accueil de la mairie

ou le Centre du Service National de Tours/Antenne d'Orléans au 02.38.65.21.83

Téléchargez **CiVox** et restez connecté à votre ville !

• **Toute l'actualité de votre ville en temps réel**

Par le biais de l'application CiVox, votre mairie vous informe des dernières actualités, du fonctionnement de vos services publics (transport, déchetteries...) et des heures d'ouvertures des commerces de votre ville.

Un incident survient ! Soyez les premiers informés via les push de notifications CiVox si des mesures spécifiques doivent être prises (port du masque généralisé, dépistage massif...).

• **Des services de géolocalisation et de signalement**

En 1 clic, géolocalisez les services qui vous sont utiles (cabinets médicaux, centre de soins, commerces...) et faites actes de citoyenneté en nous signalant un problème via l'application. (nom de la rue, photo, commentaires)



C'est simple !

1- Téléchargez l'application Civox sur votre smartphone.



2- Sélectionnez votre ville.

3- Retrouvez toutes les informations utiles à votre disposition.

Oubliez recherches fastidieuses et attentes téléphoniques, optez pour CiVox, l'appli mobile qui vous fera gagner du temps !

Nos valeurs:
Proximité - Universalité
Citoyenneté
Respect de la personne
Solidarité



pour tous, toute la vie, partout

L'ADMR RECRUTE

Vous souhaitez aider les autres, permettre à des personnes de rester à leur domicile, de veiller à leur bien-être et à leur autonomie...

L'ADMR a le métier qu'il vous faut : agent(e) à domicile, employé(e) à domicile, auxiliaire de vie sociale, technicien(ne) de l'intervention sociale et familiale, aide-soignant(e) ... et bien



Rejoignez nous,
envoyez vos lettres de
motivation et CV à
info.fede18@ admr.org

L'ADMR est là pour vous soutenir

Nous intervenons de la grossesse à la fin de vie avec des services à domicile de qualité. Parmi nos nombreuses missions, vous retrouverez :

- Aide aux actes de la vie quotidienne (Lettre, repas, habillement...)
- Entretien du linge et du cadre de vie
- Soutien aux familles
- Transport accompagné
- Téléassistance Filien
- Garde d'enfants
- Courses
- Lien social

SERVICES
ET SOINS
SENIORS

ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP

Devenez bénévole ADMR

Vous souhaitez trouver un sens à votre engagement, prendre du plaisir à être utile ?

Parmi les multiples missions proposées par l'ADMR, il y en a forcément une qui vous intéresse !

Contactez nous au 02 48 24 03 07

Proximité Nos valeurs au quotidien
Citoyenneté
Universalité
Respect de la personne

Votre association Maison des services de Nérondes,

Permanences du lundi au vendredi de 9h à 14h30
sauf fermeture exceptionnelle

ENFANCE
ET
PARENTALITÉ

Comment nous contacter ?

Président : Monsieur Michel LEBACQ
Responsable secteur : Madame Maëva PAVEC
Secrétaire : Madame Véronique BESSET
Adresse : MDS de Nérondes
47 route de Bourges
18350 Nérondes
Tél. : 02.48.77.60.95 ou 06.75.32.86.64
E-mail : mdenerondes@fede18.admr.org

Les services assurés par l'association sont :

- Aide à la personne
- Aide aux aidants
- Téléassistance FILIEN ADMR
- Garde d'enfants à domicile
- Prestation
- Transport accompagné (courses, rav médicaments, etc...)
- Appui et soutien à la parentalité

Zone d'intervention

Elle exerce son activité sur le territoire suivant : Argennes, Jussey le chauchier, St Léger le Petit, Reffes, Procy, Mansailles les Aubigny, Garigny, Momay Berry, St Hilaire de Gondilly, Menetou Coûture, Torteron, Jouet sur l'Aubois, Cours les barres, Cully, Le Chaufay, Apremont sur Allier, La Guerche sur l'Aubois, Nérondes, Chassy, Laverdines, Bery sur Croix, Flavigny, Igny, Croisy, Durouer les Bourdelins, Comusse, Lugny Bourbonnais, Charly Blet, Gemigny l'Écartot, La Chapelle Hugon, Vézoux, Grossouvre, Neuville-Barracis, Sagonne, Cheauront, Givardon, Sanciers, Momay-sur-allier, Augy-sur-Aubois, Neuilly-en-Dun, St Agman des Noyers, Bessais le Fromental, Tendr

ENTRETIEN
DE LA
MAISON



ACCOMPAGNEMENT
HANDICAP

Déclaration en préfecture le 20 Mai 2016, selon les dispositions de la loi de 1901.
Autorisation CROSIAS délivrée le 30/12/2004, agrément N° SAP77505881 délivré le 19 décembre 2016 et valable jusqu'au 20/12/2026.



pour tous, toute la vie, partout



PERSONIA
services à la personne

www.18.admr.org



présence verte
libres d'être actifs

Tél. : 02.48.23.06.82

Nos solutions de téléassistance aux personnes âgées ou handicapées :



Offre Activ'zen

Activ'zen : autonome
mais jamais seul.



Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. Avec la solution Activ'zen, il vous suffit d'appuyer sur la touche de votre médaillon ou de votre transmetteur pour alerter immédiatement la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Frais d'installation : 39 €
Abonnement : 24 € par mois

* **Option Sécurité** : dans le cadre de la loi Morange, nos équipes peuvent installer et entretenir un détecteur autonome avertisseur de fumée (DAAF). Vous avez ainsi la certitude qu'en cas de détection de fumée, notre centrale d'écoute mettra tout en oeuvre pour vous apporter aide, assistance et secours.

4,50 € par mois

5 € par mois



* **Option Sérénité** : elle permet le déclenchement automatique d'une alarme en cas de chute brutale. Vous et votre entourage êtes ainsi totalement rassurés.

* **Option Accessibilité** : une solution fiable pour une gestion sécurisée de l'accès au domicile (intervenants réguliers et secours).



- 50 % sur notre prestation Activ'zen
avec la réduction d'impôt
selon la loi de finances et décrets en vigueur



Offre Activ'mobil

Activ'mobil : en sécurité
en tous lieux.



Toujours en mouvement, nous vous accompagnons quelles que soient vos activités, y compris en dehors de votre domicile grâce à la géolocalisation. En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur la touche du téléphone mobile fourni pour alerter la centrale d'écoute et ainsi prévenir les secours si nécessaire. C'est simple, facile et efficace 7 jours sur 7 et 24h sur 24.

Le coffre à clés



Boîte à clés
(achat)
59 €

Agence de Bourges 7, rue de l'Île d'Or 18022 BOURGES Cedex

www.presence-verte-18-bourges.com



ETAT CIVIL

NAISSANCES

MARIN GUILLAUMET	Pénélope, Lou, Mirabelle	le 10 janvier	MOULINS
MAILLARD	Mya, Angélique, Maya	le 19 février	NEVERS
RIVIÈRE	Samaël	le 30 mars	NEVERS
MARECHAL DEHAYE	Khapucine, Judyth, Elsa, Elodie	le 17 mai	NEVERS
BOUILLÉ	Lina, Elisabeth, Sylvie	le 02 juin	NEVERS
DEUTSCHLER	Lou, Adélaïde	le 04 juin	NEVERS
NICOLAS	Timothé	le 20 juin	BOURGES

MARIAGES

MARTINAT James	et	DURAND Laura, Laetitia, Gabrielle	le 11 juin
DA SILVA Donovan, Gabriel, Auguste	et	FOUET Marion	le 25 juin
LAGRANGE Anthony, Romain	et	DEVILLERS Anaïs	le 16 juillet
RICHARD Christophe	et	PETIT Sonia, Madeleine, Andrée	le 23 juillet
GUYOT Michaël, Jérôme, Francis, Pierre	et	BERNARD Virginie, Christine, Jocelyne	le 03 septembre

DECES

MANIQUET Joseph		le 16 mars	PRÉCY
LOCQUENEUX Guy, Marcel		le 17 avril	CUFFY
RENAULT Roland, Lolien		le 1 ^{er} juin	CUFFY
LAMOUR Patrice		le 05 septembre	NEVERS
DAMERON Alain, Achille		le 06 septembre	CUFFY
LAFOND Denise	<i>veuve MATINIER</i>	le 09 novembre	LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
de COMBLES de NAYVES Marc, Bernard, Emmanuel		le 10 novembre	NEVERS
MENUT Jacqueline, Michelle, Marcelle	<i>épouse GAGNARD</i>	le 19 novembre	NEVERS

état civil arrêté à la date du 15/12/2022



- CALENDRIER des MANIFESTATIONS -



FEVRIER

- samedi 18 et dimanche 19 ➤ Rifles - *LES Q FICELÉS*
- samedi 25 ➤ atelier chant - *LA CLÉ DES CHANTS*
salle des Fourmis

MARS

- dimanche 5 ➤ Bourse-vente matériel de pêche - *LA GAULE*
- dimanche 12 ➤ Repas des Anciens organisé par le CCAS
- samedi 18 ➤ Carnaval – *ASSOCIATION PARENTS d'ÉLÈVES*
- dimanche 26 ➤ Randonnée pédestre – *GV de CUFFY*

AVRIL

- samedi 1^{er} et dimanche 02 ➤ Rifles - *ASSOCIATION PATRIMOINE HISTORIQUE de CUFFY*
- samedi 15 ➤ Soirée moules-frites – *COMITÉ DES FÊTES*
- samedi 22 et dimanche 23 ➤ Rifles - *TENNIS CLUB*
- samedi 29, dimanche 30 avril et lundi 1^{er} mai ➤ Rifles - *CLUB DES SENIORS*